

Stratégie de l'UE pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser

2009/2159(INI) - 25/03/2011 - Document de suivi

La Commission présente un document de travail dans lequel elle propose une série d'indicateurs de l'Union européenne dans le domaine de la jeunesse.

Pour rappel, en 2009, la Commission avait proposé une stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, en se fondant sur la méthode ouverte de coordination renouvelée (voir résumé du document de base législatif du 27/04/2009 de la présente fiche de procédure). Dans ce document, la Commission proposait de créer **un groupe de travail** afin de discuter des «descripteurs» possibles pour les priorités relatives à la participation, au volontariat, à la créativité et aux jeunes dans le monde, ainsi que pour les jeunes qui ont quitté l'école, qui sont sans emploi ou ne suivent pas de formation.

La Commission a ainsi établi un groupe d'expert *ad hoc* chargé de fixer les indicateurs, lesquels ont été déterminé en janvier 2010. Le présent document propose un état des lieux des travaux et des résultats du groupe d'experts européens sur la jeunesse et présente la grille des indicateurs ainsi définie.